

La Maire

ARRETE PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS

La Maire de la ville de Strasbourg,

VU l'article L 2122-18 du Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil en date du 28 mars 2026, relative à l'élection des adjoints-es au Maire,

VU la délibération du Conseil en date du 28 mars 2026, relative à la délégation de compétences accordées par le Conseil municipal de la ville de Strasbourg au Maire – mandat 2026,

Arrête

Article 1 :

Monsieur Emilien KELLER, 19^{ème} adjoint à la Maire, est délégué dans mes fonctions en ce qui concerne la politique des achats et les marchés publics, et en particulier :

- la définition et la mise en œuvre de la politique des achats ;
- le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) ;
- les achats et marchés publics de la Ville et de l'Œuvre Notre-Dame (tous actes relatifs aux accords cadre, aux marchés publics à procédure formalisée et aux marchés à procédure adaptée tels que décrits dans le tableau de répartition des délégations de signature entre l'administration et les élus annexé au présent arrêté), la prévention des risques juridiques ;
- la présidence de la commission d'appel d'offres et du comité interne ;
- la présidence des jurys au sens du code de la commande publique ;
- la présidence de la commission de concession (intervenant pour les concessions ou les DSP) ;
- la présidence de la commission d'aménagement pour les concessions d'aménagement et les concessions de travaux dont la procédure est notamment définie aux articles L 300-4 et L 300-5 du code de l'urbanisme.

À ce titre, Monsieur Emilien KELLER est habilité à prendre toutes initiatives et mesures et à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de ces délégations.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Emilien KELLER, la présidence des commissions d'appel d'offres, des comités internes, des commission de concession et des commissions d'aménagement sera assurée par M. Mathieu CAHN, 1^{er} adjoint à la Maire.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Emilien KELLER, délégation est donnée à M. Mathieu CAHN, 1^{er} adjoint à la Maire, pour signer tous actes relatifs aux accords-cadres, aux marchés publics à procédure formalisée et aux marchés à procédure adaptée tels que décrits dans le tableau de répartition des délégations de signatures entre l'administration et les élus, annexé au présent arrêté.

Article 4 :

Délégation est donnée à M. Bruno KOEBEL, Directeur général des services, pour signer tous actes relevant des compétences décrites à l'article 1^{er}, en cas d'absence ou d'empêchement de MM. KELLER et CAHN ou en cas d'indisponibilité de leur certificat de signature électronique.

Article 5 :

Cette délégation exclut la signature des conventions ou des contrats avec les sociétés, associations ou autres organismes dans lesquels un des délégués désignés aux articles 1^{er}, 2, 3 et 4 représente la ville de Strasbourg.

P.J.

Strasbourg, le 21 AVR. 2026

Transmis au contrôle de légalité le : 21 AVR. 2026

Affiché à compter du : 21 AVR. 2026

Certifié exécutoire le :
(article L 2131-1 et 2 du Code Général
des Collectivités territoriales)

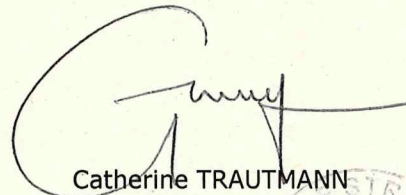

Catherine TRAUTMANN



Tableau de répartition des délégations de signatures des actes relatifs aux marchés publics de la Ville de Strasbourg et de l'Oeuvre Notre-Dame.

Document ou acte concerné	Délégué(s) compétent(s) pour signer les actes en fonction des seuils				
	MAPA 0 (0 - < 25 000 € HT)	MAPA 1 (25 000 € HT - < 40 000 € HT)	MAPA2 (40 000 € HT - < 90 000 € HT)	MAPA3 (90 000 € HT - < 216 000 € HT)	MAPA 4 et procédures formalisées Marchés ≥ 216 000 € HT
Acte d'engagement et ses annexes ou contrat, PV d'attribution des marchés, PV de jurys, rapports de présentation des marchés, accord-cadre, convention de groupements de commandes	Chef-fe de service, Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Directeur, Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : DGA)	DGA (en cas d'absence ou d'empêchement : DGS)	Elu(e)
Actes spéciaux de sous-traitance et leurs annexes remis lors du dépôt de l'offre	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur, Directeur adjoint)	Directeur, Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : DGA)	DGA (en cas d'absence ou d'empêchement : DGS)	Elu(e)

<p>Courriers aux candidats d'un marché déclaré sans suite</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Directeur, Directeur adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGA)</p>	<p>DGA</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGS)</p>	<p>Elu(e)</p>
<p>Avenants / modifications de contrats</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Directeur, Directeur adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGA)</p>	<p>DGA</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGS)</p>	<p>Elu(e)</p>
<p>Courriers de non reconduction ou de reconduction</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGA)</p>	<p>Directeur ou directeur adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGA, DGS)</p>	<p>Directeur ou directeur adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGA, DGS)</p>

<p>Actes spéciaux de sous-traitance et leurs annexes remis en cours d'exécution du marché</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Directeur, Directeur adjoint</p> <p>Sauf pour la DAP et la DEPN : chef de service ou chef de service adjoint et en cas d'absence ou d'empêchement, directeur ou directeur adjoint</p>	<p>DGA</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGS)</p> <p>Sauf pour la DAP et la DEPN : chef de service ou chef de service adjoint et en cas d'absence ou d'empêchement, directeur ou directeur adjoint</p>	<p>Elu(e)</p> <p>Sauf pour la DAP et la DEPN : chef de service ou chef de service adjoint et en cas d'absence ou d'empêchement, directeur ou directeur adjoint</p>
<p>Ordres de service à prix provisoires</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Directeur, Directeur adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGA)</p>	<p>Directeur, Directeur adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGA, DGS)</p>	<p>Elu(e)</p>
<p>Certificat administratif</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en l'absence ou empêchement : DGA)</p>	<p>Directeur ou Directeur adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGA, DGS)</p>	<p>Directeur ou Directeur adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGA, DGS)</p>

Décisions de résiliation	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Directeur, Directeur adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGA)</p>	<p>DGA</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGS)</p>	<p>Elu(e)</p>
Garanties à première demande et mainlevées de garantie ou de caution	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Directeur, Directeur adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement :DGA)</p>	<p>Directeur de la Commande Publique responsable</p> <p>Sauf DAP : directeur</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGA)</p>	<p>Directeur de la Commande Publique responsable</p> <p>Sauf DAP : directeur</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGA)</p>
Cession de créances / nantissement (signature manuscrite)	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)</p>	<p>Directeur, Directeur adjoint</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement :DGA)</p>	<p>DGA</p> <p>(en cas d'absence ou d'empêchement : DGS)</p>	<p>Elu(e)</p>

Courrier d'applications de pénalités / Réfaction	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Directeur, Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement :DGA)	Directeur, Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : DGA, DGS)	Elu(e)
Courriers d'affermissement des tranches optionnelles	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur) adjoint	Directeur ou Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : DGA, DGS)	Directeur ou Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : DGA, DGS)
Mises en demeure (pénalité, résiliation...)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Directeur, Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : DGA)	Directeur ou Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement: DGA, DGS)	Directeur ou Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : DGA, DGS)
Décisions de réception de travaux, d'admission des fournitures et services	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Directeur ou Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : DGA, DGS)	Directeur ou Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : DGA, DGS)

Décompte général	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Directeur, Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : DGA)	Directeur ou Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement, DGA, DGS)	Directeur ou Directeur adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement, DGA, DGS)
Courriers aux candidats non retenus (ONR)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe du service des Achats et de la Commande Publique / chef-fe du service Administration générale et ressources de la DAP et de la DEPN	Chef-fe du service des Achats et de la Commande Publique / chef-fe du service Administration générale et ressources de la DAP et de la DEPN
Notification des marchés	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe du service des Achats et de la Commande Publique / chef-fe du service Administration générale et ressources de la DAP et de la DEPN	Chef-fe du service des Achats et de la Commande Publique / chef-fe du service Administration générale et ressources de la DAP et de la DEPN
Réponses au contrôle de légalité préfectoral et demandes de renseignements de la DREETS	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe du service des Achats et de la Commande Publique / chef-fe du service Administration générale et ressources de la DAP et de la DEPN	Chef-fe du service des Achats et de la Commande Publique / chef-fe du service Administration générale et ressources de la DAP et de la DEPN

Réponses aux demandes de renseignements des entreprises évincées et aux demandes de communication de documents administratifs	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe du service des Achats et de la Commande Publique / chef-fe du service Administration générale et ressources de la DAP et de la DEPN	Chef-fe du service des Achats et de la Commande Publique / chef-fe du service Administration générale et ressources de la DAP et de la DEPN
Ordres de service (autres qu'OSPP), bons de commandes émis en application d'un accord-cadre / marché à bons de commande	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)	Chef-fe de service Chef-fe de service adjoint (en cas d'absence ou d'empêchement : Directeur adjoint, Directeur)

Conventions transactionnelles		
En dessous de 5 000 € HT	<i>Pas de délibération</i>	Signature : DGA (cas d'absence et d'empêchement : DGS)
Au-dessus de 5000 € HT	<i>Délibération</i>	Signature : Elu(e)